

CANTINE SCOLAIRE MUNICIPALE
Mairie de DRAILLANT

FICHE D'ENREGISTREMENT

ANNEE 2023 - 2024

MEME SI VOUS N'ETES PAS INTERESSE PAR LE SERVICE DE LA CANTINE, VOUS DEVEZ OBLIGATOIREMENT NOUS RETOURNER LA FICHE CI-DESSOUS, DUMENT REMPLIE.

Questionnaire à remplir soigneusement et à retourner, **avant le mardi 22 août 2023**, à la mairie par mail ou par courrier (un par enfant).

NOM et Prénom du responsable de famille :

ADRESSE EXACTE :

TELEPHONE :

Email :

PERSONNE A JOINDRE EN CAS DE PROBLEME :

TELEPHONE :

ENFANT POUR LEQUEL L'ADMISSION A LA CANTINE EST SOLLICITEE :

NOM :

Prénom :

CLASSE :

FREQUENTATION :

- Tous les jours
- Tous les : lundis mardis jeudis vendredis (entourer les jours de fréquentation)
- Selon les semaines ou les mois
- Occasionnellement

PRIX DU REPAS : 4,80 €uros.

Tout enfant non enregistré ne peut être admis en cours d'année à la cantine.

La cantine assure le repas de midi et la surveillance de 11 h30 à 13 h20.

L'assurance scolaire couvre la fréquentation de la cantine.

DRAILLANT, le

SIGNATURE,